

LA PRESCRIPTION DE SUBSTITUTS NICOTINIQUES PAR LES NOUVEAUX PRESCRIPTEURS

RÉFÉRENCE F05

LIEU	NB PARTICIPANTS*	2 SESSIONS EN 2020	TARIF
Intra-structure ou SRAE Addictologie	6 mini 15 maxi	Mardi 16 juin Mardi 1 ^{er} décembre	Gratuit**

* Une régulation du nombre de participants par structure pourra être appliquée en cas de forte demande

** Les frais de déplacement restent à la charge des participants

DURÉE	PUBLIC CIBLÉ
3 heures 30 de 14h à 17h30	Tout professionnel de santé en activité libérale ou salarié (ou étudiants) en capacité de prescrire les substituts nicotinniques (Médecins, Infirmiers, Masseurs kinésithérapeutes, Maïeutique et Dentaire, Pharmaciens).

PRÉSENTATION

Depuis le 01 janvier 2016, les infirmiers, les masseurs kinésithérapeutes, les sages-femmes, les chirurgiens-dentistes et les médecins du travail peuvent prescrire des substituts nicotinniques.

Selon les recommandations de la HAS, les substituts nicotinniques sont un traitement de première intention dans le sevrage tabagique. Ils permettent de soulager les symptômes du sevrage, réduire l'envie de fumer, prévenir les rechutes et augmentent l'abstinence à 6 mois de 50 à 70%.

En participant à la formation des professionnels de santé, la SRAE Addictologie contribue à la mise en œuvre du plan Priorité Prévention et au Programme National de Lutte contre le Tabac.

OBJECTIFS

- Repérer les dépendances au tabac
- Être en mesure de prescrire les substituts nicotinniques (TSN)

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Echanges d'expériences, réflexion sur les pratiques
- Outils : Quiz, Cas pratique.
- Apport théorique : support remis sur clé USB
- Questionnaire de satisfaction

EQUIPE DE FORMATION

- Dr Pascale Chauvin-Grelier, médecin addictologue
- Fabienne You, infirmière en tabacologie

RENSEIGNEMENT

SRAE Addictologie Pays de la Loire

02 40 41 17 36 - contact@srae-addicto-pdl.fr



LA PRESCRIPTION DE SUBSTITUTS NICOTINIQUES PAR LES NOUVEAUX PRESCRIPTEURS

RÉFÉRENCE F05 – PROGRAMME DE LA FORMATION

PRÉREQUIS	MODULE(S) COMPLÉMENTAIRE(S)
AUCUN	F03 FORMATION RPIB TABAC F07 INITIATION À L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL F08 FORMATION À L'APPROCHE MOTIVATIONNELLE

PROGRAMME DÉTAILLÉ

1. APPLIQUER LE DROIT DE PRESCRIPTION AUX SUBSTITUTS NICOTINIQUES	<input type="checkbox"/> Freins et leviers à la prescription
2. EVALUER ET PRENDRE EN CHARGE LES DÉPENDANCES AU TABAC	<input type="checkbox"/> Tests de repérage <input type="checkbox"/> Adapter l'accompagnement aux fumeurs
3. PRESCRIRE LES PRODUITS DE SUBSTITUTION À LA NICOTINE	<input type="checkbox"/> Déterminer des dosages <input type="checkbox"/> Choisir les formes galéniques <input type="checkbox"/> Appliquer les modalités de prescription <input type="checkbox"/> Surveiller pour prévenir la rechute, des effets non désirés du sevrage et orienter si besoin
4. CAS PRATIQUE	<input type="checkbox"/> Mise en application

EQUIPE DE FORMATION

- Dr Pascale Chauvin-Grelier, médecin addictologue
- Fabienne You, infirmière en tabacologie

RENSEIGNEMENT

SRAE Addictologie Pays de la Loire

02 40 41 17 36 - contact@srae-addicto-pdl.fr

